

Kathy Tremblay n'ira pas à Rio



Martin Comtois

Le Droit

Une vingtaine de jours après avoir été contraint à l'abandon à Londres, la double olympienne Kathy Tremblay avait convoqué les médias, hier après-midi, pour un point de presse dans sa région natale. Mais ce n'était pas pour confirmer son départ de la compétition.

En plus de faire le point sur sa saison 2012, Kathy Tremblay a tenu à remercier ses commanditaires, dont le Marché de solidarité régionale de l'Outaouais (MSRO).
Patrick Woodbury, LeDroit

«Je n'annonce pas ma retraite aujourd'hui», a averti la triathlète âgée de 30 ans. Mais elle n'a pas confirmé non plus son retour dans l'eau et sur le bitume pour une autre saison sur le circuit de la Coupe du monde.

«C'est sûr que je ne me rendrai pas jusqu'aux Jeux olympiques à Rio en 2016 parce que pour gagner, tu dois être dédié à 100%, a-t-elle ajouté plus tard en entrevue. Je ne me sens pas prête à m'engager pendant quatre autres années. Je ne me sens pas prête non plus pour annoncer ma retraite.»

Les commanditaires

Tremblay voulait parler aux journalistes afin de rendre hommage notamment à ses commanditaires. Elle en a une vingtaine, dont trois en Outaouais.

La volubile femme était flanquée hier de représentantes du Marché de solidarité régionale de l'Outaouais (MSRO) et du Château Cartier, où elle va justement se marier demain. Il y avait aussi Lisane Préfontaine, du cabinet d'assurances Patry, Poulin, Trahan et associés (PPTA).

«Un commanditaire qui est là depuis le début pour moi», a tenu à noter Tremblay.

Cette dernière a rappelé que sa carrière avait été marquée de hauts et de bas. Il y a eu les moments heureux de 2009 où elle avait monté sur le podium en Coupe du monde. Puis, ce creux de vague de 2010 où elle a failli délaissier la compétition.

Triathlon Canada, a-t-elle confié, lui avait même mentionné qu'elle aurait droit à un chèque de 5000\$ si elle prenait sa retraite à l'époque. «J'avais été insultée. Je m'étais dit qu'ils aillent chez le diable, je vais faire l'équipe olympique en 2012», a relaté Tremblay.

Plus de détails dans LeDroit du 31 août 2012 ou sur ledroitsurmonordi.ca (ledroitsurmonordi.ca)